



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 29 Avril 2009

Date de la convocation 16 Avril 2009	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Village des Arts OCTON
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.GARCIA Alain, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain, Mme BENEZETH Ingrid, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, M.GABORIT Jean-Luc, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie-Hélène, Mme THIERS Odile, M.GALTIER René, M.MARTINEZ Antoine, M.BARON Bernard, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LIAUSSON : M.SOULAYROL Alain, M.LANDRY Gérard, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL-MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, M.OLLIER Pierre, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.GIL Claude, M.LOPEZ Daniel, M.QUEROL Jean-François, LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET : M. MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, Mlle VALENTINI Martine, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric, M.ORMIERES Jean-Louis,</p> <p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. MONTAGNE Thierry à Mme CAER Michèle M. JURQUET Henri à M. VEDEL Jean-Louis Mme HUBERT Myriam à Mme GOMIS Sylvie M. BARDEAU Francis à M. LIEB François M. DRUART Davis à M. ESTEVE Bernard M.BILHAC Christian à M. MONTAGNE Jacques</p>		

Objet : Travaux d'aménagement paysager de la ZAC du PAVHé - Avenant n°1 - Entreprise Parcs et Jardins du Languedoc.

Monsieur GAIRAUD rappelle aux membres du conseil que Dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement paysager de la ZAC du PAVHé, le marché a été confié à l'entreprise Parcs et Jardins du Languedoc pour un montant de 178 908.95 € H.T

Il précise qu'au cours des travaux il est apparu nécessaire de modifier les prestations initialement prévues de la manière suivante :

- Travaux en plus value pour un montant de 7 560.85 € H.T: découpage de l'enrobé à la scie, mise en œuvre de tranchée, fourniture et pose de bordures, fourniture et pose d'un goutte à goutte intégré, enherbement hydraulique.
- Travaux en moins value pour un montant de 17 798.70 € H.T : fourniture et pose d'un RIS, fourniture et plantation d'arbustes et de vivaces, marquage au sol des passages piétons, et fourniture d'un paillage tissé sur les massifs.

Ces travaux en plus value et moins value ramènent le montant du marché initial à la somme de 168 671.10 € H.T soit une moins value de 10 237.85 € H.T.

Monsieur GAIRAUD informe les membres du conseil que la Commission d'Appel d'Offres réunies le 29 avril 2009 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur GAIRAUD et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE l'avenant n°1 lot n°1 Aménagement paysager et signalétique de la ZAC du PAVHé passé avec l'entreprise Parcs et Jardins du Languedoc tel que présenté,

AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,

Alain CAZORLA